RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE MEZERAY–GABRIEL – ARGENTAN
02 33 67 88 88

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61
ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
https://ifpra-normandie.fr (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

IFPRA INSTITUT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN RÉGION ACADÉMIQUE

PÔLE APPRENTISSAGE

UFA MEZERAY GABRIEL - ARGENTAN

BP MAÇON

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

➜ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

➜ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

➜ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

➜ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

ou scanner le QR code

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 840 heures, soit 24 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le brevet professionnel ne prévoit pas de poursuite d'études.

MÉTIERS ET OBJECTIFS VISÉS

- **Maçon**
- **Façadier**

Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.

➜ Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise. Qu'il travaille seul ou en équipe, il est souvent autonome sur le chantier et responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux qui lui sont confiés.

➜ Il participe à l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 88 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BP Maçon, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.